

Garnier, Camille

De: Laurent Malepart <laurent_malepart@tcenergy.com>
Envoyé: 9 juillet 2026 08:12
À: Garnier, Camille
Cc: Ablain, Maud
Objet: FW: TransCanada Énergie Bécancour - Questions MEIE

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour Mme Garnier,
À la demande d'Hydro-Québec, qui nous a notamment transmis deux questions du MEIE, nous avons proactivement envoyé les compléments d'informations ci-après en fin de journée hier. Je tenais à vous en faire part également. Ces informations pourraient aussi être utiles aux participants de la rencontre du 14, en amont de celle-ci.

Bonne journée,
Laurent

Laurent Malépart, géo., MBA
Planificateur principal en environnement
Senior Environmental Planner
Environmental Planning and Permitting

laurent_malepart@tcenergy.com
cell. [REDACTED]



1370 Montée Chénier
Les Cèdres, Québec
J7T 1L8

TCÉnergie.com

From: Laurent Malepart
Sent: Wednesday, July 8, 2026 5:20 PM
To: pouliot.marc-antoine@hydroquebec.com; Deslauriers.Simon2@hydroquebec.com; fleury.nicolas2@hydroquebec.com; Pelletier, Samuelle <pelletier.samuelle@hydroquebec.com>; Laurendeau, Olivier <Laurendeau.Olivier@hydroquebec.com>; daniel.labrecque@environnement.gouv.qc.ca; dominique.deschenes@economie.gouv.qc.ca
Cc: Brad Paterson <brad_paterson@tcenergy.com>; Rosalie Ahlan (Non-Regulated) <rosalie_ahlan@tcenergy.com>; Riley Baldwin (Non-Regulated) <riley_baldwin@tcenergy.com>; Caroline Beaudry <caroline_beaudry@tcenergy.com>; Trevor Gelinis (Non-Regulated) <trevor_gelinis@tcenergy.com>
Subject: TransCanada Énergie Bécancour - Questions MEIE

Bonjour,

Comme il semble que des interrogations demeurent sur la question de l'approvisionnement en gaz naturel du projet de conversion de la Centrale de Bécancour, TransCanada Énergie Ltée (**TCE**) aimerait apporter certaines clarifications.

Notre document de réponse aux questions initiales du MELCCFP, transmis le 9 juin, contenait notamment les réponses à la question QC-2, transcrites ici pour référence rapide :

2.2.1 Approvisionnement en gaz naturel

QC - 2

L'initiateur indique que la centrale est approvisionnée en gaz naturel par le réseau d'Énergir. Du gaz naturel régulier sera utilisé pour le cycle de production de vapeur et le chauffage de la centrale, tandis qu'environ 51 Mm3/an de GNR sera utilisé pour l'opération des turbines pour la production d'électricité.

L'initiateur doit indiquer s'il a obtenu une confirmation de la capacité d'Énergir à fournir cet approvisionnement (fourniture du gaz naturel ou du gaz naturel renouvelable, capacité de transport, etc.). L'initiateur doit indiquer les mesures qui seront mises en place dans le cas de difficulté d'approvisionnement ponctuelle de GNR. L'initiateur doit également indiquer si des conditions sur le type de GNR (site d'enfouissement, gaz naturel synthétique ou autre) et/ou son origine doit être fournis par Énergir. Le cas échéant, l'initiateur doit présenter ces conditions, à titre d'information pour le public.

Réponse – 2

Selon nos discussions avec Énergir, ces derniers nous confirment que le volume de GNR est actuellement disponible. À ce jour, les prévisions de disponibilités, soit les volumes de gaz devant être socialisés, sont aussi largement positive jusqu'à l'horizon 2033. L'exercice de prévisibilité n'ayant pas été réalisé au-delà de cette date, mais à la lumière des volumes des 7 prochaines années, nous anticipons que la disponibilité de GNR pour les années subséquentes sera suffisante.

Comme la réconciliation des volumes de GNR est un exercice annuel et que les volumes disponibles peuvent être répartis sur une période de deux ans, une consultation régulière avec Énergir en amont de l'utilisation de la Centrale permettra d'éviter toute problématique d'approvisionnement ponctuel.

Si nous anticipons que les volumes disponibles s'épuisent ou si les prévisions pointent vers un volume insuffisant de GNR, une entente particulière avec Énergir pourrait être négociée pour soit prioriser l'approvisionnement de la Centrale avec 100% de GNR, soit pour utiliser les services d'Énergir pour permettre le transit de GNR pouvant être acquis directement d'un fournisseur.

Énergir a confirmé que leurs infrastructures existantes dans leur territoire permettront d'acheminer le gaz à la centrale. En ce qui a trait à la capacité commerciale de transport en amont de leur territoire, la sécurisation des volumes de gaz est un exercice qui devra être complété avant la mise en service.

Le GNR vendu par Énergir provient de plusieurs producteurs différents. La somme de ces différentes sources d'approvisionnement (agricole, site d'enfouissement, etc.) crée un inventaire de GNR traité de façon globale par Énergir pour la vente à ses clients. Il n'est pas prévu de demander de type ou d'origine spécifique de GNR pour les fins de l'opération de la Centrale.

Les deux (2) questions suivantes ont été portées à notre attention plus tôt aujourd'hui :

- *Considérant que vos besoins en gaz naturel surviendront essentiellement en période de forte demande de gaz naturel, disposez-vous de garanties d'approvisionnement (fourniture du gaz naturel ou du gaz naturel renouvelable, capacité de transport, etc.) en tout temps pour respecter vos engagements de fourniture d'énergie envers vos clients ? Si c'est le cas, merci de les détailler.*

Réponse TCE : TCE a eu des discussions régulières avec Énergir, mais n'a pas encore conclu de contrat ferme d'approvisionnement en gaz avec Énergir et n'est pas en mesure de le faire tant qu'une entente commerciale entre Hydro-Québec et TCE n'aura pas été entérinée, compte tenu de l'engagement financier à long terme exigé par Énergir pour cet exercice commercial. Énergir a cependant confirmé avoir pris en considération dans ses projections la capacité future de transport requise pour les fins du projet.

- *Dans le cas contraire, est-ce que des capacités de transport de gaz naturel supplémentaires devront être contractées pour assurer votre approvisionnement en gaz naturel ? Qui devra les contracter, le cas échéant ?*

Réponse TCE : TCE conclura un contrat avec Énergir afin d'approvisionner la Centrale. Une fois l'entente entre Hydro-Québec et TCE concernant le projet aura été entérinée et que TCE aura signé les ententes requises avec Énergir, Énergir appliquera son processus standard d'approvisionnement de capacité afin

d'acquérir toute capacité additionnelle qui pourrait être nécessaire pour lui permettre de respecter les obligations du contrat.

En somme, TCE devrait être considéré pour les fins de ce projet comme un client régulier d'Énergir, pour qui Énergir a fait les vérifications et représentations nécessaires lui permettant d'avancer dans son projet. En espérant que ces clarifications vous soient utiles.

Cordialement,

Laurent Malépart, géo., MBA
Planificateur principal en environnement
Senior Environmental Planner
Environmental Planning and Permitting

laurent_malepart@tcenergy.com

cell.: [REDACTED]



1370 Montée Chénier
Les Cèdres, Québec
J7T 1L8

TCÉnergie.com

We respect your right to choose which electronic messages you receive. **To stop receiving this and similar communications from TC Energy please reply to this email and change the subject line to "UNSUBSCRIBE"**. This electronic message and any attached documents are intended only for the named addressee(s). This communication from TC Energy may contain information that is privileged, confidential or otherwise protected from disclosure and it must not be disclosed, copied, forwarded or distributed without authorization. If you have received this message in error, please notify the sender immediately and delete the original message. Thank you.

Nous respectons votre droit de choisir les messages électroniques que vous recevez. **Pour ne plus recevoir ce message et des communications similaires de TC Énergie veuillez répondre à ce courriel avec l'objet "DÉSABONNEMENT"**. Ce message électronique et tous les documents joints sont destinés uniquement aux destinataires nommés. Cette communication de TC Énergie pourrait contenir de l'information privilégiée, confidentielle ou autrement protégée de la divulgation, et elle ne doit pas être divulguée, copiée, transférée ou distribuée sans autorisation. Si vous avez reçu ce message par erreur, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur et supprimer le message initial. Merci.

Respetamos el derecho de elegir los mensajes electrónicos que desea recibir. **Para dejar de recibir estos comunicados y otros similares de TC Energía responda este correo y cambie el asunto a "CANCELAR SUSCRIPCIÓN"**. Este mensaje electrónico y los documentos adjuntos están dirigidos solo a los destinatarios indicados. Este comunicado puede contener información de TC Energía privilegiada, confidencial, o bien protegida contra su divulgación, por lo que no se debe divulgar, copiar, reenviar ni distribuir sin autorización. Si recibió este mensaje por error, notifique de inmediato al remitente y borre el mensaje original. Gracias.